

Fiche d'écart

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SA AGS PARIS Site inspecté : Route de St Mitre - Z.I La Grand Colle - 13110 - Port de Bouc

Date de l'inspection: 29/05/07

Constat de l'inspecteur :

Absence de déclaration concernant l'activité exercée, répertoriée sous la rubrique 1510-2 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

INSPECTION

Ecart aux dispositions de :

- l'article 25 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

Guy COURET

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Nom, fonction et SignatureSMADJA Yves
Directeur technique

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Le suivi et la relation avec les services incendie a été confié au cabinet Ageos représenté par M. Crozery. Toute l'implantation des dépôt a été refaite en tenant compte des contraintes. Il a été procédé à la pose de nouvelles portes coupe feu une partie du bardage à l'arrière du bâtiment a été effectuée afin de créer un passage pompier avec la pose d'une porte d'accès nouvelle. L'entretien des espaces verts du site est sous contrat d'entretien annuel. Le site a procédé au relevé des pressions des bornes.

Suites susceptibles d'être données

Proposition de mise en demeure Oui Non

Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

En date du 13/7/2007 l'exploitant a soumis un dossier de Déclaration en Préfecture, qui a suspendu la procédure de mise en demeure.

L'inspection le : 16 mai 2007 le 5/11/2008

Fiche soldée Oui Non

le : 5/11/2008

DRIRE